

Discours de la Première ministre TAKAICHI Sanae
Lors de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies
le 22 septembre 2026 (heure de New York)
Au siège des Nations unies
(Traduction provisoire)

1. Introduction

Monsieur le Président de l'Assemblée générale, Excellences,

L'ordre international est en proie à une grande instabilité. L'ordre international libre, ouvert et fondé sur l'État de droit que nous avons mis en place est confronté à des défis complexes sur plusieurs fronts. Dans un contexte de rééquilibrage des pouvoirs et d'intensification de la concurrence géopolitique, des civils innocents perdent la vie chaque jour partout dans le monde.

L'« ère de stabilité de l'après-guerre froide » appartient désormais au passé. La logistique de distribution stagne, les populations du monde entier souffrent du coût élevé de la vie, les progrès pour la réalisation des objectifs de développement ne sont pas au rendez-vous et des atteintes aux droits de l'homme surgissent un peu partout dans le monde.

Dans ce contexte, les Nations unies, pourtant fortes de leurs 80 années d'existence, ont-elles failli à leur rôle de promotion de la paix et de la stabilité dans le monde ? Nous pourrions aller aujourd'hui jusqu'à nous poser la question.

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Dans le même temps, les Nations unies n'ont jamais été aussi essentielles qu'aujourd'hui pour établir la paix et la stabilité dans le monde et permettre à la communauté internationale de défaire à ces nouveaux défis et de prospérer. Le Japon continuera à assumer ses importantes responsabilités envers les Nations unies. Et je suis ici aujourd'hui pour exprimer cette détermination.

Cette année marque le 70^e anniversaire de l'adhésion du Japon aux Nations unies. En cette année charnière, je voudrais tout d'abord évoquer la manière dont le Japon collabore étroitement avec les Nations unies pour relever les défis auxquels la communauté internationale est confrontée. Ensuite je voudrais saisir cette occasion pour revenir avec vous tous sur le rôle des Nations unies vis-à-vis de la communauté internationale.

2. Les défis auxquels est confrontée la communauté internationale face à l'escalade des tensions internationales

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Commençons par nous pencher sur l'escalade des tensions internationales.

La situation au Moyen-Orient ne cesse de se durcir. La liberté et la sûreté de la navigation sont de plus en plus menacées dans le détroit d'Ormuz, qui constitue un bien public mondial. Le Japon, en coopération avec la communauté internationale, poursuit ses efforts

diplomatiques en vue d'une désescalade rapide de la situation dans l'ensemble de cette région.

Par ailleurs, les inquiétudes liées à l'approvisionnement en carburant, en produits chimiques et en fournitures médicales ont un impact considérable sur la vie des populations et le fonctionnement des entreprises. En raison des perturbations dans l'approvisionnement en engrais, le risque de crise alimentaire s'accroît, l'Afrique et l'Asie étant particulièrement touchées.

Depuis de nombreuses années, nous menons des échanges commerciaux dynamiques sur les mers libres et ouvertes, de l'océan Pacifique à l'océan Indien, et ensemble, nous avons bâti une région forte et prospère. Il en va de même pour l'océan Atlantique et la mer Méditerranée. Nous souhaitons étendre cette dynamique à l'Afrique également, afin d'en faire une artère majeure de croissance et de prospérité. À cette fin, il y a exactement dix ans, l'ancien Premier ministre ABE Shinzo a lancé le concept d'un « Indopacifique libre et ouvert (FOIP) » lors de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) qui s'était tenue au Kenya.

Cependant, en raison de la récente intensification des tensions géopolitiques, le libre-échange a été entravé et la stabilité de l'approvisionnement énergétique, comme les chaînes d'approvisionnement en général, ont été perturbées.

Dans ce contexte, j'ai annoncé en mai dernier une « version actualisée de l'Indopacifique libre et ouvert (FOIP) ». À cette occasion, j'ai souligné qu'il était essentiel que les pays acquièrent les

capacités nécessaires pour déterminer librement leur propre avenir et renforcer leur résilience dans les domaines économique, social et sécuritaire.

Le Japon accorde une importance particulière à trois idées phares qui incarnent cette idée.

En premier lieu, le Japon s'emploie à renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement en énergie et en matières critiques.

Pour la sécurité énergétique mondiale, il est essentiel de garantir un commerce énergétique libre et transparent, de se coordonner à l'échanger internationale pour renforcer le stockage de pétrole et améliorer la collaboration entre les pays producteurs et consommateurs. Le Japon a lancé le « Partenariat pour une résilience augmentée de l'énergie et des ressources en Asie (POWER Asia) » afin de renforcer la résilience de l'approvisionnement en énergies et en ressources en Asie. Il encourage la coopération dans des domaines tels que le développement des capacités de stockage et l'octroi de crédits.

En outre, le Japon élabore actuellement un plan de coopération global visant à renforcer la résilience économique et énergétique des pays du Golfe. Avec cette initiative, nous nous emploierons à renforcer encore la collaboration entre les pays de la région Asie-Pacifique, dont le Japon, et les pays du Golfe afin de garantir un approvisionnement énergétique mondial stable.

Par ailleurs, les inquiétudes concernant les restrictions arbitraires à

l'exportation ne cessent de croître au sein de la communauté internationale. Le Japon propose une conception visant à renforcer les chaînes d'approvisionnement, qui engloberait non seulement le développement de sources d'approvisionnement alternatives mais aussi le renforcement de la capacité des pays à faire face aux perturbations de leur approvisionnement, en particulier dans le domaine des minéraux critiques.

Le « Partenariat pour le renforcement de chaînes d'approvisionnement résilientes et inclusives (RISE) » en est un exemple. Dans le cadre de cette initiative, nous coopérons avec les pays producteurs de minéraux critiques afin de leur permettre de jouer un rôle plus important dans l'exploitation minière, le raffinage et la transformation. En juin, nous avons mis en place « RISE+ » au sein du Groupe de la Banque mondiale et nous nous sommes engagés à verser une contribution de 20 millions de dollars américains pour aider à développer les infrastructures essentielles à la production de minéraux critiques.

En second lieu, le Japon s'engage à renforcer la coopération en faveur de la paix et de la stabilité.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Japon a mené avec constance et solennité des efforts en faveur du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. Au cœur même de notre aspiration à un « monde sans armes nucléaires » se trouve le vœu des *hibakusha* : les conséquences catastrophiques du recours aux armes nucléaires ne doivent jamais se reproduire.

Seul pays à avoir jamais subi des bombardements atomiques en temps de guerre, le Japon a pour mission de guider la communauté internationale vers un « monde sans armes nucléaires ». Le Japon appelle d'une voix forte à la solidarité au sein de la communauté internationale afin de maintenir et de renforcer le régime du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), auquel sont parties tant les États dotés d'armes nucléaires que les États non dotés d'armes nucléaires. En outre, le Japon poursuivra sans relâche ses efforts à la fois réalistes et concrètes, notamment le renforcement de la transparence sur les forces nucléaires et la promotion d'une meilleure compréhension des réalités des bombardements atomiques.

Les situations en Ukraine et en Corée du Nord ont rappelé au monde les risques et les menaces croissants que représentent les armes nucléaires. Des inquiétudes existent également concernant la prolifération des technologies liées au nucléaire et aux missiles, due au renforcement de la coopération militaire entre la Russie et la Corée du Nord. La sécurité de l'Indopacifique et celle de la zone euro-atlantique sont indissociables.

Les progrès des programmes nucléaires et balistiques de la Corée du Nord, ainsi que le recours de ce pays à des cybermalveillances, avec le vol de cryptomonnaies comme source de financement, constituent des violations manifestes des résolutions du Conseil de sécurité et représentent une grave menace pour la paix et la sécurité internationales. La mise en œuvre intégrale des résolutions du Conseil de sécurité, conformément au principe de la dénucléarisation complète de la Corée du Nord, est essentielle.

De plus, la question des enlèvements perpétrés par la Corée du Nord reste d'actualité et met des vies en jeu. Les personnes enlevées sont privées de liberté et leurs familles continuent de souffrir. Il s'agit là d'un sujet de grave préoccupation non seulement pour le Japon mais aussi pour la communauté internationale. Les personnes enlevées et leurs familles avancent en âge et la question des enlèvements doit être résolue sans délai.

Pour l'avenir tant du Japon que de la Corée du Nord, je suis prête à engager le dialogue et à prendre des mesures concrètes afin d'établir une relation mutuellement fructueuse, conformément à la Déclaration de Pyongyang entre le Japon et la Corée du Nord.

En troisième lieu, le Japon continue à contribuer au maintien et au développement d'un ordre international libre et ouvert, fondé sur l'État de droit.

Toute tentative visant à modifier unilatéralement le statu quo par la force ou la coercition est contraire aux principes consacrés par la Charte des Nations unies et ne doit être tolérée nulle part dans le monde.

L'agression de l'Ukraine par la Russie en est l'exemple le plus flagrant. Un membre permanent du Conseil de sécurité, qui a une responsabilité particulière en matière de paix et de sécurité internationales, a lancé un acte d'agression contre un autre pays et a opposé son veto à des résolutions du Conseil de sécurité concernant ses propres actions. Dans la situation actuelle, force est de constater que le Conseil de sécurité ne remplit pas son rôle au service de la paix

au sein de la communauté internationale.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Japon est une nation pacifique. Il accorde une grande importance à l'État de droit dans le règlement de tout différends. En témoignent le soutien constant apporté par le Japon à diverses institutions judiciaires internationales, telles que la Cour internationale de justice (CIJ), la Cour pénale internationale (CPI) et le Tribunal international du droit de la mer (TIDM), ainsi que la contribution de juges japonais à leurs travaux.

En mars de cette année, nous avons créé au sein du gouvernement japonais une cellule dédiée à la médiation pour la paix. Le Japon entend jouer un rôle encore plus proactif dans le règlement pacifique des différends.

Aujourd'hui, l'ordre maritime fondé sur l'État de droit est fortement ébranlé dans le détroit d'Ormuz. Il est extrêmement important de veiller à ce que tous les navires puissent naviguer librement et en toute sûreté dans le détroit d'Ormuz, sans frais supplémentaires, comme cela a toujours été le cas, non seulement pour la sécurité du Moyen-Orient, mais aussi pour la stabilité de l'économie mondiale dans son ensemble. De même, il est essentiel d'assurer la stabilité dans le détroit de Bab el-Mandeb. Le Japon continuera de travailler en étroite collaboration avec les pays concernés et l'Organisation maritime internationale (OMI) pour le maintien de l'ordre maritime au Moyen-Orient.

3. L'engagement du Japon envers les Nations unies et le multilatéralisme

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Je voudrais à présent exposer les efforts et les engagements du Japon envers les Nations unies et en faveur du multilatéralisme.

Depuis qu'il est devenu État membre des Nations unies en 1956, le Japon a agi avec détermination pour relever les défis mondiaux : éradication de la pauvreté, développement économique et social, autonomisation des femmes, changement climatique, santé mondiale. Nous l'avons fait par le biais de notre aide publique au développement (APD), acheminée de manière bilatérale ou par l'intermédiaire d'organisations internationales, et nous avons renforcé notre solidarité avec les pays du Sud global.

À ce jour, le Japon a fourni une aide publique au développement (APD) totalisant plus de 670 milliards de dollars américains aux pays et régions en développement et il a envoyé près de 60 000 volontaires japonais pour la coopération à l'étranger dans 99 pays par le biais de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). De plus, le Japon encourage des initiatives visant à mettre en place une couverture sanitaire universelle (CSU) à l'échelle mondiale.

Depuis 1993, le Japon co-organise la TICAD en collaboration avec les Nations unies. La TICAD a servi de plateforme pour faire entendre la voix de l'Afrique dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) et elle a permis au Japon de présenter

pour la première fois le concept de FOIP. L'Afrique dispose d'une population jeune et dynamique et recèle un immense potentiel économique. Le Japon continuera à promouvoir sa diplomatie africaine afin que le Japon et l'Afrique puissent ensemble devenir plus résilients et plus prospères. Ainsi, nous encouragerons le développement industriel, la création d'emplois et l'amélioration de la connectivité en Afrique.

Par ailleurs, l'année prochaine, le Japon accueillera à Yokohama le Sommet des dirigeants des îles du Pacifique (PALM), qu'il organise conjointement avec la région des îles du Pacifique depuis 1997. Le Japon entend approfondir davantage sa collaboration avec la région des pays insulaires du Pacifique et promouvoir la stabilité et la prospérité de cette région, notamment en s'attaquant à des défis communs tels que la sécurité maritime et le changement climatique.

Plusieurs catastrophes de grande ampleur se sont produites cette année à travers le monde, y compris au Japon. Les dégâts qu'elles ont causés, considérables, se font encore sentir aujourd'hui. Les catastrophes naturelles augmentent en intensité et en fréquence. Le Japon agit pour devenir la nation leader au niveau mondial en matière de réduction des risques de catastrophe. Afin de partager l'expertise et la technologie du Japon dans ce domaine et de contribuer aux efforts mondiaux en la matière, j'ai nommé un nouveau ministre d'État chargé de la coopération internationale en matière de réduction des risques de catastrophe lors du remaniement ministériel de la semaine dernière. En 2015, en ma qualité de ministre des Affaires intérieures et des Communications, j'ai moi-même participé à la Conférence mondiale des Nations unies sur la

réduction des risques de catastrophes, au cours de laquelle le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 a été adopté. La promotion de ce cadre reste à ce jour l'une de nos principales priorités. C'est à Sendai que le Japon accueillera la Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur la réduction des risques de catastrophe en octobre de l'année prochaine.

Pour protéger la vie des générations actuelles et futures, tous les États doivent prendre des mesures concrètes pour lutter contre le réchauffement climatique. Je suis convaincue que la lutte contre le changement climatique et la croissance économique peuvent aller de pair.

Le Japon poursuit ses efforts en faveur de la « Transition verte » (GX) en tirant parti de ses capacités technologiques dans le but d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Ces capacités comprennent notamment la mise en place de base techniques et de chaînes de production de matériaux tels que l'acier vert, l'utilisation de la production d'électricité au gaz la plus efficace au monde, ainsi que la généralisation de l'adoption de centres de données à haute efficacité énergétique.

Nous intensifierons ces efforts en vue de renforcer la résilience de la structure de l'offre et de la demande énergétiques et ferons avancer avec détermination l'« Ensemble de mesures pour une résilience augmentée de l'énergie et des ressources en Asie dans le cadre de la transition verte » (POWERR GX). En outre, le Japon contribuera à l'action climatique mondiale, notamment par le biais d'initiatives liées au GX, telles que la communauté asiatique zéro émission

(AZEC), qui permet de concilier décarbonation, sécurité énergétique et croissance économique.

L'année prochaine, le Japon accueillera à Yokohama l'Exposition horticole internationale de 2027, un salon professionnel consacré aux technologies vertes et aux approches en matière de développement durable. Nous espérons sincèrement que vous serez nombreux à venir participer à cet événement.

L'innovation technologique soulève des défis. Si les progrès en matière d'IA offrent d'immenses opportunités à l'humanité, ils posent aussi des problèmes, notamment en matière de sécurité nationale. Nous avons besoin de toute urgence de mesures pour lutter contre la propagation de fausses informations et contre la diffusion de la propagande. Le Japon a pris l'initiative de lancer le « Processus d'Hiroshima sur l'IA », établissant ainsi les premiers principes internationaux et le premier code de conduite au monde régissant l'IA générative. Parallèlement, le Japon collabore avec des pays affinitaires et des pays partenaires du Sud global pour créer conjointement un écosystème d'« IA sûre, sécurisée et digne de confiance ». Il renforcera la coopération en matière de sécurité afin de faire face aux risques liés aux modèles d'IA les plus performants. Afin d'accélérer ces efforts, nous avons l'intention d'organiser un sommet sur l'IA au Japon très prochainement.

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Le Japon jouit aujourd'hui d'une paix et d'une prospérité fruit des efforts constants de nos prédécesseurs et de la bonne volonté d'un

grand nombre de pays depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Dans ce cadre, le Japon a toujours agi dans l'esprit du multilatéralisme pour relever les défis auxquels est confrontée la communauté internationale.

Cependant, aucun pays ne peut résoudre ces défis à lui seul. Aujourd'hui plus que jamais, il faut brandir haut le drapeau des Nations unies et, sous cette bannière, les États membres doivent mobiliser collectivement leur force pour élaborer de nouvelles règles et mettre en place un cadre de coopération. Je suis convaincue que les Nations unies sont la seule organisation capable de prendre les rênes à l'échelle mondiale.

À cette fin, une réforme des Nations unies est essentielle. Les Nations unies sont un « écrin », et c'est à nous les États membres qu'il revient de déterminer son contenu. Plutôt que de déplorer la fatigue de l'institution, les États membres devraient s'unir et faire avancer avec vigueur la réforme de l'Organisation pour en faire une organisation plus résiliente et plus efficace. Allons de l'avant, en nous appuyant sur les réalisations de l'actuel Secrétaire général, António Guterres.

Parallèlement la Charte des Nations unies qui a aujourd'hui 81 ans, devrait faire l'objet d'une révision. Une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies a été adoptée en 2005 afin de supprimer toute référence aux « États ennemis » de la Charte des Nations unies, exprimant ainsi la détermination des chefs d'État et de gouvernement de tous les États membres. Conformément à cette résolution, ces clauses doivent donc être supprimées. Je tiens à

souligner avec force cette position, car le Japon tire fierté et honneur de ses contributions significatives aux efforts des Nations unies au cours des 70 dernières années.

De plus, et c'est là une question de la plus haute importance, une réforme du Conseil de sécurité s'impose de toute urgence. La structure actuelle du Conseil de sécurité, dont le mandat est de maintenir la paix et la sécurité internationales, reflète la situation internationale telle qu'elle était en 1945. Nous devons la transformer sans délai en une structure qui reflète véritablement les réalités actuelles de la communauté internationale. À cette fin, il est essentiel d'augmenter le nombre de membres permanents et non permanents afin de garantir la légitimité et la représentativité du Conseil de sécurité. Une majorité d'États membres soutient l'élargissement de ces deux catégories.

Le Japon est déterminé à assumer les plus hautes responsabilités dans le cadre de ces réformes de l'ONU.

4. Conclusion

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Au cours des 70 années qui se sont écoulées depuis notre adhésion à l'ONU, le Japon a toujours contribué à la paix et à la prospérité de la communauté internationale en tant que nation engagée en faveur de la paix, dans le cadre de sa politique exclusivement défensive. De plus, nous avons travaillé main dans la main avec les Nations unies sur les deux tâches indispensables que sont la mise en place de règles

et d'institutions et l'apport d'un soutien sur le terrain. Cette politique restera inchangée à l'avenir. En se fondant sur cette histoire, le Japon ressent le devoir de préserver le phare dans la nuit que sont les idéaux des Nations unies, et de transmettre cette lumière aux générations futures.

À cette fin, fort de son engagement renouvelé envers les Nations unies et le multilatéralisme, le Japon continuera à agir avec détermination. Aujourd'hui, alors que le monde est en proie à de fortes turbulences, les Nations unies elles-mêmes doivent renaître sous la forme d'une organisation plus résiliente et plus efficace et regagner la confiance de la communauté internationale. Aux côtés de cette organisation revitalisée, le Japon est déterminé à établir la paix et la prospérité en rendant la région indopacifique et la communauté internationale plus résilientes et plus prospères.

Je vous remercie vivement.